

Sanguin, André-Louis, *La géographie politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977, 183 p.

Paul Pilisi

Volume 9, Number 2, 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700866ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700866ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pilisi, P. (1978). Review of [Sanguin, André-Louis, *La géographie politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977, 183 p.] *Études internationales*, 9(2), 301–304. <https://doi.org/10.7202/700866ar>

misère. La politique de protectionnisme et d'autarchie pratiquée par ces pays face à la concurrence des États-Unis et de l'Argentine, ne permettait pas au secteur agricole de sortir du cercle vicieux dans lequel il se trouvait. Aussi cette période était-elle caractérisée par maintes jacqueries et le développement de partis politiques paysans dont plusieurs abdiquèrent d'ailleurs assez vite leurs responsabilités face à leur électorat pour se maintenir au pouvoir.

Outre le problème social dans l'agriculture, la plupart de ces pays souffraient aussi d'un surplus de diplômés que la lente industrialisation ne pouvait intégrer. La fonction publique devenait ainsi le seul débouché et les partis politiques créèrent en conséquence un système de patronage qui mena généralement assez vite à l'inefficacité, l'irresponsabilité et la corruption. Cette classe de bureaucrates représentait ainsi un autre élément de désenchantement pour la paysannerie. Avec le succès des mouvements de droite en Italie et en Allemagne, les partis radicaux de droite n'eurent aucune difficulté au lendemain de la Dépression de trouver un public à la campagne, comme en ville. Enfin, il y avait aussi le problème national qui devint un facteur de désintégration, tant par la constance des revendications nationales (en Croatie et en Slovaquie) et révisionnistes que de par l'entêtement, voire la myopie de l'élite de la nation majoritaire face à ce problème. L'auteur soulève tous ces problèmes, selon leur importance, dans son étude de chaque pays.

L'ouvrage de Rothschild est fort sérieux et, de surcroît, bien documenté. Il est un apport précieux à la compréhension de l'Europe centrale entre les deux guerres.

Stanislav KIRSCHBAUM

Département de science politique,  
Collège Glendon, York University

SANGUIN, André-Louis, *La géographie politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977, 183p.

Il convient de souligner avec insistance que l'ouvrage d'André-Louis Sanguin comble une lacune dans le domaine disciplinaire de langue française, et représente une contribution importante de portée internationale. Discipline récente, fondée par l'Allemand Ratzel au tournant du siècle dernier, détournée de sa vraie nature par le courant regretté dit *geopolitik* allemand, « mettant au service de la politique et de la conquête territoriale » le *Lebensraum* de Hitler. La confusion entre *geopolitik* en tant que « pseudo-science » et géographie politique, considérée comme dans ses conséquences et ses traumatismes, ont fait que les géographes sont demeurés indifférents à l'égard de la géographie politique. Les géographes français, traumatisés davantage par les effets plus immédiats du géopolitique, « ont carrément ignoré » ce champ d'intérêt de la discipline.

La renaissance de la géographie politique, après 1945 est liée aux efforts des géographes anglo-saxons, soucieux de rétablir le caractère scientifique de celle-ci, créant un « corps conceptuel structuré ». Ces efforts, renforcés par le concours des géographes américains et européens, ont abouti au rétablissement du statut disciplinaire et académique de la géographie politique, sans négliger son rôle envers des disciplines connexes.

À la suite de l'initiative anglo-saxonne, le livre de Jean Gottman, *La politique des États et leur géographie*, paru en 1952, fait figure de précurseur dans la littérature disciplinaire de langue française. Mais cet ouvrage restait à l'époque l'hirondelle solitaire de l'aventure. C'est seulement après deux décennies, ou presque, de la parution du livre de Gottman, que P. Claval publiera un traité de *Géographie des ensembles territoriaux*, suivi par le livre de R. Gary, axé sur l'étude des problèmes asiatiques.

L'ouvrage de A.-L. Sanguin, par ses préoccupations et objectifs, non seulement comble un vide mais est aussi une contribution de premier ordre au renouveau de la géographie politique.

Le livre se divise en trois parties. La première est consacrée aux rapports fonctionnels entre la géographie et l'État. La deuxième concerne les liens entre politique publique et géographie, alors que la troisième traite des rapports entre géographie et affaires internationales.

1. Dans la première partie, l'auteur analyse les rapports multidimensionnels entre processus politique et territoire politique, où l'accent est mis sur l'organisation de ce territoire. À partir de la « morphométrie territoriale », l'auteur examine, entre autres, les rapports entre étendue du territoire, contrôle effectif du pouvoir, défense, fiscalité etc., pour en arriver, par l'utilisation de la méthode quantitative, à une classification scientifique des États. Les concepts tels qu'État « compact », « appendiculaire », « fragmenté », « perforé » et « poches frontalières », au-delà des définitions classiques, réajustées et complétées par les préoccupations propres et modernes, sont abondamment illustrés.

Après l'analyse approfondie de la « position et localisation » de l'État, Sanguin consacre une attention particulière aux liens existants entre État et nation. Les courants nationalistes qui se sont développés en Europe après la Révolution française, considéraient l'État national comme un objectif idéal à atteindre. Le nationalisme culturel, basé sur le renforcement d'un système de valeur propre à chaque nation ou nationalité, relié aux facteurs culturel, linguistique, ethnique, religieux ou autres, se transforme progressivement en nationalisme territorial. Le nationalisme territorial revendique la suprématie du groupe national, nation ou nationalité, sur un territoire bien déterminé. L'évocation, l'exaltation du passé par le moyen de la langue nationale, consécration des héros ou martyrs de la nation,

sont conçues dans leurs fonctions justificatives en vue de soutenir le bien-fondé de ce nationalisme territorial. Le nationalisme en Europe centrale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, comme le courant nationaliste du Tiers-Monde, dans certain cas poussé au paroxysme, illustrent le renouveau de ce nationalisme territorial. Ce nationalisme, en dépit du développement fulgurant de la technologie et l'élargissement des relations entre différents États reste, malgré tout, l'une des idées dominantes du XX<sup>e</sup> siècle. Parmi les exemples apportés par l'auteur, signalons l'abolition de l'usage des prénoms chrétiens au Zaïre. L'examen attentif des éléments composants de l'État national nous renvoie à un problème éternel d'actualité : les minorités nationales et les « sous-nations ».

La théorie classique allemande, faisant distinction entre *Staatnation* et *Kulturnation* est liée à l'existence ou à l'inexistence de l'État, facteur déterminant de la classification. Dans le cas où la nation dominante en tant que *Staatnation* se trouve en face d'une ou de plusieurs *Kulturnationen* ou minorités, deux solutions s'imposent : la solution pluraliste ou la solution moniste. Dans le premier cas, il s'agit d'une politique globale permettant aux minorités leur propre développement, sans volonté de faire disparaître leurs particularités spécifiques. La solution moniste, par contre, est liée à une politique de la nation dominante, dans un certain cas, numériquement minoritaire face à ses minorités, en vue de renforcer l'unité nationale en « danger ». La nation dominante, face à ses minorités ethniques, linguistiques, religieuses ou autres, peut recourir à l'extermination, (génocide), pratiquées en Europe comme elles sont pratiquées actuellement dans plusieurs pays du Tiers-Monde (expulsion de la minorité des Sudètes par l'État tchécoslovaque après la Deuxième Guerre mondiale ou l'expulsion des minorités asiatiques de l'Ouganda, par exemple). Les réactions des minorités, face à la solution moniste, sont liées, entre autres, aux mouvements

séparatiste et irrédentiste dont l'auteur expose avec lucidité la différence entre ces deux types de réaction.

En ce qui concerne les catégories d'États, l'auteur examine les structures fédératives, le phénomène de centralisation ou les caractères symétriques et asymétriques du système sont exposés à la lumière de la théorie et de la pratique.

2. La deuxième partie englobe les rapports entre politique publique et géographie. L'auteur met en relief les politiques de l'État en ce qui concerne les services publics les subdivisions administratives, les rapports entre gouvernement municipal et métropolitain. Les considérations théoriques sont constamment examinées et analysées dans des contextes concrets. Différents modèles d'application sont illustrés par des exemples concrets allant de la Chine populaire à Terre-Neuve.

Le chapitre consacré aux liens existant entre élections et géographie, mérite l'attention de tous ceux qui de loin ou de près se préoccupent du phénomène électoral. « L'analyse géographique des méthodes électorales permet d'évaluer comment des systèmes électoraux différents modifient le résultat populaire... Elle montre également que la manipulation des frontières de circonscriptions électorales déforme le vote en faveur d'un parti » (p. 124). Les démonstrations théoriques et pratiques illustrent la complémentarité de deux disciplines pour une analyse multidimensionnelle des élections.

3. Finalement, la troisième partie consacrée à la géographie et affaires internationales présente une approche scientifique moderne des secteurs les plus importants. En ce qui concerne les liens entre géographie politique et droit de la mer, l'auteur examine le cheminement de l'idée de *Mare Liberum* de Grotius, et ses applications et restrictions jusqu'à nos jours. Le problème de l'accès maritime des États encerclés, relié aux concepts de « corridor », de « libre transit » et finalement à l'interna-

tionalisation d'un fleuve, est exposé dans sa signification théorique et pratique démontrant l'importance souvent insoupçonnée de la question. Il souligne avec lucidité la gravité du problème existant parmi certains pays en voie de développement en particulier, où le nationalisme, dans ce domaine spécifique constitue un obstacle majeur à la coopération internationale exerçant des effets néfastes sur la progression économique des États impliqués. En ce qui concerne l'espace aérien et extra-atmosphérique, les considérations de l'auteur touchent les aspects les plus révolutionnaires de la question, soucieuses de démontrer les possibilités inespérées pour le rapprochement mutuel des États. Dans cette même perspective les efforts de l'Europe communautaire dans tout domaine méritent d'être considérés comme un « point tournant dans l'histoire » vers le supranationalisme.

« L'expérience du Marché commun marque ainsi un point tournant dans l'histoire des nationalismes sectaires... Sa conception combine l'appréciation des intérêts mutuels des participants avec une croyance imaginative dans les promesses d'une collaboration interétatique. » (p. 172) La conclusion de l'ouvrage est suivie d'une orientation bibliographique.

Il n'est pas sans intérêt de constater que ce livre paru en 1977 ait été précédé par *Géographie politique : Bibliographie internationale*, (Montréal, PUQ, 1976, 232 p.) du même auteur. Cet effort académique et intellectuel soutenu témoigne d'un esprit de recherche digne d'éloge chez un jeune professeur qui œuvre dans une université dite « périphérique ». L'ouvrage d'André-Louis Sanguin, représente, tant du point de vue qualitatif et de synthèse, une contribution importante et actuelle à l'avancement de la géographie politique. Il semble au recenseur que ce livre a réussi à synthétiser le courant classique et moderne de la géographie politique. Oeuvre utile, voire manuel indispensable aux étudiants francophones universitaires concer-

nés. Les professeurs et étudiants en science politique, en particulier, constateront sans doute l'aide précieuse de ce traité dans l'enseignement que dans la recherche.

En nos jours, où la surspécialisation laisse peu de possibilités à la connaissance souhaitée des disciplines auxiliaires, Sanguin a démontré une fois de plus la convergence de deux disciplines où la complémentarité n'est pas seulement souhaitable mais nécessaire.

Paul PILISI

*Département de science politique,  
Université Laval*

SHACKLETON, Doris, *Power Town, Democracy Discarded*, McClelland and Stewart, 1977, 221p.

Ce livre sur la politique fédérale canadienne intéressera d'abord les résidents de « By-Town » pour qui David Thompson, Jim Davey, Vic Chapman, C. R. « Buzz » Nixon, Jim Coutts, Gordon Smith et autres sont, entre le *Globe and Mail* et le café, des sujets de conversation.

Le lecteur moins intéressé par les noms propres pourra retrouver dans cet essai de journalisme politique une thèse que l'on pourrait résumer comme suit : les libéraux de 1968 ont fait campagne sur le thème de la démocratie de participation. Après 1968, il y aurait eu quelques tentatives d'opérationnaliser ce concept. Trois obstacles devaient cependant mettre fin à ces tentatives : Trudeau a cessé de dialoguer ; la fonction publique gouverne en secret, il y a confusion entre, d'une part, les intérêts du parti libéral et ceux des entrepreneurs et, d'autre part, ceux des simples citoyens. Chacun des onze chapitres de ce livre tente d'illustrer une facette de cette thèse.

Doris Shackleton est déçue de Monsieur Trudeau. Elle aurait cru avec beaucoup

d'autres, semble-t-il, que les slogans des agences de publicité étaient des principes fondamentaux du parti libéral. Aussi, ce sont ces slogans sur la « démocratie de participation » qui lui servent d'étalons pour mesurer la performance du gouvernement Trudeau.

Le premier coup porté à la démocratie sous Trudeau viendrait du premier ministre lui-même. La réorganisation de son bureau (PMO) et du Conseil privé (PCO) aurait eu pour effet d'isoler du peuple les preneurs de décisions.

Quant à la fonction publique, elle se diviserait en deux classes : les mandarins et les autres. Les mandarins auraient une influence de loin supérieure à celle des députés sur les décisions prises au Cabinet. Les mandarins inspireraient la peur aux autres fonctionnaires. Personne dans cette dernière catégorie ne serait assuré de son emploi. Ces fonctionnaires, hors du mandarinat, ne demanderaient pas mieux que de servir leur pays de façon démocratique, en faisant participer les groupes notamment les associations féminines, d'Amérindiens ou de Métis, etc., mais ces fonctionnaires seraient mis sur la « liste noire » et rapidement isolés comme le fut Rudnicki en 1973.

Enfin, le troisième grand thème qui est illustré tout au long de ce livre, c'est le phénomène d'osmose qui permet aux partisans libéraux de devenir fonctionnaires, aux fonctionnaires de devenir entrepreneurs ou consultants, à ces derniers d'occuper à nouveau des postes de fonctionnaires, etc. L'auteur fait un plaidoyer pour que la fonction publique canadienne soit redevable au Parlement et ne soit plus un soutien exclusif au parti au pouvoir. Elle demande qu'on revienne au système du mérite pour l'embauche et la promotion des fonctionnaires. Elle souhaite que les postes politiques soient bien dissociés des postes strictement administratifs.

Ce livre s'ajoute à la grogne, aux témoignages de ceux qui, à Ottawa, se sentent